

Image not found or type unknown



Succession demi frere et soeur

Par **dd68**, le **10/12/2018 à 07:55**

bonjour

nous somme 5 frères et soeurs d'un premier mariage notre maman s 'est remariée et eu 2 enfants avec mon beau pere lui avait une maison a lui 1 ans avant leur mariage maman a vecu 43 année avec mon beau père il est décédé puis maman est décédée peu de Temp après ils n avaient pas fait de contrat de mariage comment se passe la succession de la maison .

Par **Visiteur**, le **10/12/2018 à 16:13**

Bonjour dd68,

En l'absence de testament ou adoption, seuls les 3 enfants nés du beau-père sont héritiers.

Mais vous ne dites pas rien de sa succession avant le décès de votre mère.?